

Programme formation continue des avocats

Juin 2025

Thème : GAV, rétentions, retenues

Date : Vendredi 20 juin 2025 de 9h30 à 12h30

Lieu : Niort

Pré-requis : être avocat, connaissances de base de la matière ciblée / Niveau : 2

Objectifs :

- Maîtriser les textes entourant la garde à vue, les retenues et les rétentions afin de valoriser le rôle de l'avocat en garde à vue et de penser la stratégie dès la garde à vue

Méthodes mobilisées :

❖ Programme :

Cette formation a pour objectif de parvenir à maîtriser les notions (textuelles mais aussi stratégiques en découlant) en lien avec la garde à vue afin d'offrir à nos clients une défense pénale efficace et de qualité

❖ Moyens pédagogiques : intervention orale interactive

❖ Modalités d'évaluation finale : un questionnaire d'auto-évaluation est proposé en fin de formation afin de mesurer l'évolution des compétences et des acquis de chaque apprenant.

Intervenant

Gwendoline TENIER, avocate au Barreau de Rennes, spécialiste en droit pénal

Informations importantes :

- Date limite des inscriptions : 15 jours au plus tard avant la formation (les séances sont susceptibles d'être annulées faute d'un nombre de participants suffisant)
- Tarifs : Avocats ayant plus de deux ans d'exercice : 85€ la demi-journée de formation (hors abonnement) et 45€ pour les avocats « jeune Barreau »
Les inscriptions peuvent s'effectuer sur notre site internet www.avocats-ecoa.fr ou par voie postale en nous adressant le bulletin d'inscription à la formation, la copie de l'attestation de versement à l'URSSAF au titre de la formation professionnelle pour l'année 2024 ainsi qu'un chèque de règlement libellé à l'ordre de l'ECOA. Toute annulation doit être adressée par écrit au plus tard 4 jours ouvrés avant le début de la formation. Aucun chèque ne sera remboursé après la clôture des inscriptions.